DISPOSITIF INTEGRE
INSTITUT THERAPEUTIQUE
EDUCATIF et PEDAGOGIQUE
« Les Events »
Siège Social - Administration – Direction
4 rue du Saison – 64190 RIVEHAUTE
Tél : 05 59 38 67 17 - Email : association@lesevents.fr

Procès-verbal de la réunion du Comité Social et Economique du 05 Décembre 2025

Présents
Pour la Direction : Mme Céline BELLANGER, Présidente.

Membres élus : Josépha DIAZ – Karine CABANE CHRESTIA - Corinne GAUTHIER – Allande GOYHEX - Emilie GRACIET – Maxime ROSIER — Nicolas CHABALGOITY – Angèle PASSERO

Membres invités : Mme DELARD, directrice déléguée aux fonctions supports – M. Morin, DS CFE CGC – Mme Catherine BOUZIAT, gestionnaire social

Membres excusés :

Secrétaire de séance : E. GRACIET.

La séance est ouverte à 9h.

- **Validation PV des réunions du 25.09.2025 et du 20.10.2025**
- **Marche de l'entreprise.**

RH :
Le surveillant de nuit a terminé sa période d'essai et après rencontre avec le chef de service, son embauche a été validée le 29.09.2025.
Agents de service : offre de remplacement en CDD à partir de janvier, pour le remplacement d'un salarié en formation (suite au départ du remplaçant actuel).
A.C. a terminé son stage d'éducateur. Un nouveau stagiaire éducateur stage long va démarrer le 24 février 2026 et ce jusqu'au 31/03/2027.
Une commission suivi forfait jour a été effectuée le 28/11/2025. Une modification concernant le dépôt des feuilles de suivi a été proposée.
L'avis d'inaptitude d'un professionnel en arrêt depuis 1 an avec précision sur le fait qu'il n'y pas de reclassement possible a été prononcée par la Médecine du Travail. Procédure en cours.

Cette année, du 24.12 au 28.12, est prévu une suspension des virements bancaires au niveau européen. De ce fait, pour ne pas pénaliser les salariés, le virement des salaires se fera exceptionnellement le 17.12.

Un CA est programmé le mercredi 10.12.2025
La réunion associative est prévue le 23.01.2026 à 14h30.

Semaine de Noel : projet particulier dans le cadre « manger bio et local » : repas de fête réalisé avec des produits provenant de moins de 51km et à faible émission de CO2 (<1.6kg/convive)

Projet architectural : prochaine réunion en janvier. Appel à Mme Bellanger de la Société Générale. L'établissement avait répondu à l'époque à un appel à projet pour la réfection des écuries, nous n'avions pas été retenus. Ils reviennent vers nous et nous octroie 3000 euros pour ce projet.

Qualité : COPIL le 3.12.2025. CR en cours. Délai tenu pour l'évaluation à blanc HAS qui se termine la semaine prochaine. Une analyse sera faite et un retour aux salariés suivra.

Banque : tout est administrativement mis à jour dans le cadre du CSE. Dorénavant, tous les documents devront être adressés à l'agence de Navarrenx en mettant Tarbes en copie.

- **Point Accident du Travail / Maladie Professionnelle (AT/MP) :**

Pas d'AT sur la période. On reste sur les arrêts longs en cours et quelques arrêts annoncés par mail au fur et à mesure.

- **Consultation du CSE**

- Mise en place du logiciel de gestion du temps de travail (OCTIME)

Mme Bouziat nous rejoint pour échanger sur ce point-là (10h-10h36) : 4.11.2025 envoi des informations sur ce logiciel dans le cadre de cette consultation.
Logiciel de gestion de temps qui permet de suivre l'annualisation, de l'avoir en temps réel, évite les erreurs de saisie, gère tout ce qui est forfait-jour, très facile à prendre en main du côté du personnel, formation prévue pour le gestionnaire, possibilité de poser les CA directement, gestion globale de ces CA simplifiée pour les managers, évite des oublis/erreurs (compensation, arrêt, ...). Il peut toujours y avoir des erreurs mais moindre. Avec ce logiciel, cela allègerait la charge de travail de la gestionnaire qui resterait bien sûr en veille.
Phase de paramétrage importante sur mesure faite par Octime. Ils sont habitués à travailler avec la convention 66.
Formation manager ? Deux membres du CSE pourront aussi participer à cette formation pour pouvoir répondre au mieux aux éventuelles questions de salariés. La gestionnaire restera disponible pour cela.
Formation salarié ? Une formation sera proposée aux salariés. Plutôt intuitif.
Tarif supplémentaire pour le paramétrage ? Accompagnement paramétrage sur plusieurs mois + hotline. En l'utilisant, on va vite se rendre compte des ajustements à prévoir et les faire remonter à Octime. Les modifications de paramétrage pourront ensuite être faites en interne.
Pendant cette période de paramétrage, la charge de travail de la gestionnaire sera évaluée régulièrement. La priorité sera au départ donné aux payes et à ce logiciel. La mission de communication (ajoutée dernièrement) sera pendant cette période mis de côté si la charge de travail était trop élevée.
Pointage ? Le pointage est une option mais n'a pas été retenu. Lors des premiers NAO, Mme Bellanger a évoqué que 2 CDS souhaitaient la mise en place de pointeuse. A ce jour, Mme Bellanger dit que ce n'est pas du tout d'actualité, cela n'est pas dans le devis.
La pointeuse est pour tout le monde ou personne et aujourd'hui, le fonctionnement de certains postes ne permettrait pas cette mise en place.

Pour la version Expresso que nous choisirions, Octime a fait de gros effort en termes d'ergonomie.
Frais de mise en service : 5364 euros pour la première année (création et mise en place de la base)
Forfait annuel : 4608 euros

En comparant avec beaucoup de logiciels, deux ressortaient équivalent pour le côté manager. Pour le côté salarié, l'autre était moins intuitif et pas d'application smartphone.
Engagement sur 3 ans.
Des points réguliers seront faits avec le CSE concernant l'utilisation du logiciel.

Les membres votants du CSE donnent un avis favorable.

- demande de formations

Le CSE a pris acte de l'ensemble des demandes de formation. Sont notés quelques points à préciser (dates manquantes ou erronées, nom de l'organisme).

Point 1 : QUESTIONS ECONOMIQUES ET SOCIALES

- Validation règlement intérieur

Les membres du CSE n'ont pas pu se réunir pour le travailler ensemble. Mme Bellanger souhaite que l'on valide ce règlement avant la réunion officielle de février. Le CSE le retravaille au plus vite et il sera validé lors d'une réunion organisée le 16.01.2026.

- Mise à jour carte professionnelle (format, date validité, ...)

Mme Bellanger. présente une carte valide jusqu'au 31.12.2025 qui n'a pas été distribuée. Néanmoins, l'ancien format paraît plus approprié (nom établissement, logo, tampon, signature,...). Il sera possible d'y ajouter la photo d'identité si le salarié le souhaite. L'ensemble des salariés en recevra une.
Un mail va être envoyé aux salariés.

- Local CSE : point travaux, proposition changement salle

L'isolation des portes ne suffit pas, il faudrait isoler tous les murs. Dommage d'engager des frais pour isoler complètement et correctement cette salle, alors que les gros travaux ne vont pas tarder. Echange sur un changement de salle. Est évoqué et validé le déménagement du local dans l'ancienne salle de prévention routière. Mme Bellanger nous demande un peu de temps pour vider la salle.

- Information Noël CSE

Repas de Noël le vendredi 12 décembre 2025.
Carte cadeaux Noël salarié + enfants

- Révision avantages CSE (participation mutuelle, ...)

Retour questionnaire globalement satisfaisant. Relance à faire.
On validera les avantages CSE à la réunion du 16.01.2026.

- Vote représentants salariés CVS

3 représentants salariés se présentent :
Magali Urruty (élue à l'unanimité)
Isabelle Cazenave (élue à l'unanimité)
Julien Monny (élu à l'unanimité)
Ils préciseront les postes de façon à ce qu'il y ait 2 titulaires et 1 suppléant.
La semaine prochaine, vote des jeunes. Le vote des familles est en cours (3 se sont présentées).

Point 2 : QUESTIONS CSSCT

- Point sur les dernières rencontres COPIL RPS

Documents joints au PV. La colonne « moyens » va être ajoutée comme préconisé par M. Pouponneau. Il était très satisfait de l'avancée et de la qualité du travail effectué.

- Mise à jour affichage sécurité

Un audit a été fait sur Bidos et un sera fait sur Rivehaute prochainement. Tout va être remis à jour à la suite.

- Point sur les transports des usagers : modalités, accompagnement transports, OPTIAGO,)

Point fait avec cadre logistique : petit souci au départ de connexion, d'utilisation mais très peu. Sont remontés quelques bugs. Il est important de faire remonter, si possible par mail et de manière détaillée, chaque bug.

- Transmission aux salariés d'informations nécessaires concernant les usagers : Qu'est-ce que l'on transmet ? Comment on le transmet ? Qui le transmet ? A qui on le transmet ?

On ne peut pas diffuser l'ensemble des informations concernant les jeunes à l'ensemble des salariés. On peut néanmoins apporter quelques informations/précisions sur les postures à tenir. Formation prévue pour les premiers secours en santé mentale pour les fonctions supports sur les troubles.
Point de vigilance sur les accompagnements transport : l'accompagnement doublé est évalué en fonction de la complexité des profils

QUESTIONS DIVERSES

- **Effectifs repas :** erreurs récurrentes entre ce qui est rempli sur le document et ce qui est affiché en logistique. Souci de synchronisation vu avec le gestionnaire informatique.

- **Nuitée pendant camps :** Au niveau technique, une personne doit être à la réception de la centrale incendie. Le report d'alarme permet d'utiliser des pavillons différents mais la personne doit toujours être présente en poste à la centrale incendie. Une itinérance serait possible entre deux pavillons avec le report sur un téléphone portable. En termes d'encadrement, pour un pavillon ouvert en nuitée, le veilleur suffit. Pour deux pavillons, il faut prévoir 2 professionnels. Cela peut être le veilleur et un éducateur prévu en veille couchée.

- **Travailleur isolé à Bidos le vendredi matin :** Mme Bellanger prend note de cette information et va faire le nécessaire.

Rivehaute, 05.12.2025
La séance est levée à 12h.

Emilie GRACIET
Secrétaire du CSE

